

## DONS

### Pour nous aider à aider :

nous avons besoin en 2019 de **90'000** francs de dons pour notre fonds social.

Chaque année près de **10% du budget de l'OPCCF est assuré par les dons** de particuliers, de fondations, d'entreprises et de collectivités publiques. Ces dons sont versés dans un fonds social permettant d'offrir des tarifs adaptés aux revenus des clients.

Vos dons sont les bienvenus sur le CCP 12-18613-1 ou auprès de la BCGE (IBAN CH88 0078 8000 0502 0653 7).

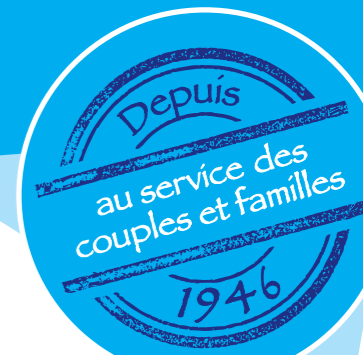
Pour tous renseignements supplémentaires concernant notre campagne de dons ou le fonds social de l'OPCCF vous pouvez contacter Sylvia Thodé et le secrétariat.

### Membres de l'équipe de l'OPCCF au 31.12.2018

de gauche à droite sur la photo en première page :  
derrière Ida Koppen, Benoît Reverdin (directeur), Sylvia Thodé, Sylvain Buehler ; au milieu Christian Reist, Ana Rodrigues, Ivaine Droz, Nathalie Picco ; devant Regina Villette, Loubna Freih, Soledad Mariné, Marie-Eve Zufferey.  
Ne figure pas sur la photo : Jean Blanchard.



# RAPPORT d'ACTIVITE 2018



## 2018 : l'OPCCF renforce la prise en charge des familles et des enfants

Après une période de préparation de plusieurs années, l'OPCCF a mis en place en 2018 des consultations familiales prises en charge par l'assurance de base. Cette mesure permet aux familles de consulter les spécialistes en thérapie familiale à l'OPCCF plus facilement et de donner une place plus importante aux enfants. Ce changement nous permet également d'assurer des suivis familiaux de meilleure qualité par la généralisation de la prise en charge familiale en co-thérapie.

### La consultation

La consultation a été marquée en 2018 par le développement de la thérapie familiale : alors qu'en 2017, 100 personnes avaient bénéficié de la thérapie familiale (dont 12% seulement étaient suivies en co-thérapie), en 2018, 149 en ont bénéficié (dont 63% en co-thérapie). Les autres prestations ont vu une légère baisse, mais globalement la croissance des consultations que nous observons depuis 2014 se confirme.

### La formation

En 2018, l'IECF a poursuivi son repositionnement en recentrant son offre de formation dans le champ de la formation continue.

Après un long processus, la Plateforme Systémique Genevoise (PSGe), dont l'IECF est un des partenaires, a obtenu son accréditation auprès de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) ! Cela permet à l'IECF de s'impliquer davantage dans la formation post-grade en psychothérapie d'orientation systémique et ainsi continuer à mettre sa grande expérience en thérapie de couple et de famille au profit des nouvelles générations de thérapeutes de famille.

### La recherche

L'activité de recherche de l'OPCCF, assurée par Avenir Familles, a été marquée en 2018 par l'organisation des Assises de la famille sur le thème « Les proches aidants : évolution des relations familiales, solidarités et liens avec les institutions ». Près de 100 personnes ont participé à cette belle journée d'échanges.

Le Conseil de l'OPCCF remercie toute l'équipe pour son engagement et pour la qualité de son travail. Nous remercions également tous ceux qui nous soutiennent par leurs dons et leurs subventions, nous permettant de continuer à offrir, année après année, nos prestations à des tarifs adaptés aux revenus des couples et des familles qui nous consultent.

Xavier Barde, Président



Le mot du président

## Apport du Conseil

### L'apport du bureau et du Conseil

L'équipe et la direction de l'OPCCF tiennent à remercier les membres du Bureau, Xavier Barde, président, Flavien Valloggia, vice-président, Christian Morel, trésorier et Diane Demierre, secrétaire, ainsi que les autres membres du Conseil pour leur contribution déterminante à la bonne marche de notre association et le temps qu'ils mettent généreusement à disposition. L'OPCCF peut toujours compter sur leurs grandes compétences en matière juridique, financière, psycho-social et de management, notamment dans l'accompagnement de ses projets de développement.

### Changement de caisse de pension

Grâce au précieux travail des membres du Conseil de fondation de la caisse de pension, en particulier celui d'Eric Vuillez et du Conseil de l'OPCCF, principalement de Flavien Valloggia, l'année 2018 a été marquée par le changement de caisse de pension des actifs de la CPEG à la CIEPP. Ce changement, qui a été financé par une fondation privée genevoise, permet d'assainir la retraite des collaborateurs de l'OPCCF et de renforcer l'attractivité de notre association pour de nouveaux employés.

### Liens de l'OPCCF à l'Église protestante de Genève (EPG)

L'année 2018 a également été marquée par le renforcement des liens de l'OPCCF avec l'EPG qui, après une réflexion sur les priorités de sa mission, a réaffirmé son soutien aux familles et aux activités de l'OPCCF. Nous sommes très heureux de cette évolution qui nous permet de travailler plus sereinement. Benoît Reverdin est très reconnaissant à l'EPG de lui avoir permis de participer à sa réflexion sur l'acceptation de la bénédiction des couples lesbiens et gays.

### Conseil de l'association au 31.12.2018

de gauche à droite :

Christian Reist (représentant du personnel), Catherine Pictet\*, Flavien Valloggia (vice-président), François George, Michel Balmas, Christian Morel (trésorier), Xavier Barde (président), Diane Demierre (secrétaire), Françoise Bourrit, Ida Koppen (représentante du personnel), Diana Oltramare, François Rumpf\*, Jacques Hochstaetter\*, Olivier Labarthe, Frédéric Weber\*.

\* membre de l'association



### Remerciements particuliers à :

État de Genève (DEAS), Église protestante de Genève (EPG), Fondation de soutien des activités de l'OPCCF, Fondation Firmenich, une fondation privée genevoise.

La liste des remerciements figure en fin de rapport annuel sur [www.opccf.ch](http://www.opccf.ch)



10 rue de la Madeleine  
1204 Genève  
T. 022 311 82 11  
E [info@opccf.ch](mailto:info@opccf.ch)  
CCP 12-18613-1

Ce rapport d'activité est une version synthétique, il figure, ainsi que le rapport annuel complet, sur [www.opccf.ch](http://www.opccf.ch)





## ..... La consultation

### La place de l'enfant dans notre consultation

L'OPCCF a engagé début 2018 Ivaine Droz, pédopsychiatre et thérapeute de famille, qui a renforcé notre équipe en apportant ses compétences de psychothérapeute d'enfants à la prise en charge des familles. Son apport a également permis d'introduire une prise en charge des familles par l'assurance de base et ainsi en augmenter l'accessibilité et de développer la pratique de la co-thérapie avec les familles, qui est passée de 12 % à 63%. Avec ces changements nous constatons une forte augmentation des situations de thérapie familiale et de guidance parentale qui sont passées de 100 en 2017 à 149 en 2018. Il nous semble ainsi que nous répondons mieux aux besoins et à la demande en thérapie familiale systémique de qualité à Genève et que nous pouvons mieux aider des parents et leurs enfants à sortir de problématiques diversifiées.

Ce changement a nécessité une adaptation importante de nos procédures administratives, rendue possible grâce à l'apport très précieux de Nathalie Picco et de Regina Villette. Il est à relever que l'ensemble des thérapeutes de famille de l'équipe font un bilan très positif du développement de la co-thérapie ; elle nous permet de suivre au mieux les familles en leur redonnant confiance dans leurs capacités à trouver leurs solutions aux difficultés qu'elles rencontrent.

Ivaine Droz : « Le travail avec les familles me tient très à cœur. La famille joue un rôle fondamental dans le bon développement de l'enfant, et ce que nous pouvons coconstruire avec elle a un impact essentiel sur ce dernier. »

### Le groupe d'enfants de parents séparés

Par ailleurs, le groupe d'enfants de parents séparés, qui a continué en 2018 à être animé par Danielle Jaques, son initiatrice, et Sylvia Thodé, est en train d'être repensé. En 2019, ce seront Sylvia Thodé et Ivaine Droz qui l'animeront en le transformant en groupe semi-ouvert pouvant accueillir de nouveaux participants en continu. Le but de ces groupes de parole est de permettre aux enfants - par des outils tels que le conte ou le dessin - d'exprimer leurs sentiments en lien avec la séparation de leurs parents et de les partager avec d'autres enfants du même âge.

### Collaboration et représentations

En 2018, l'OPCCF a renforcé sa collaboration avec le Service d'évaluation et d'accompagnement de la séparation parentale (SEASP) et poursuivi ses activités de collaboration avec le réseau des professionnels engagés auprès des couples et des familles. Ses représentants ont siégé à la Commission cantonale de la famille, aux comités de la LAVI, de Couple+, de la Fédération genevoise MédiationS et de l'Association des conseillers conjugaux et thérapeutes de couples. L'OPCCF a également participé aux activités du collectif « Enfants et séparation », du CAPAS et de la Commission psychothérapie de l'Association genevoise des psychologues.

### Quelques chiffres

L'année 2018 a été marquée par une augmentation significative des personnes ayant consulté à l'OPCCF. Elles ont été 1287 alors qu'elles étaient 1006 en 2017. Ceci représente 488 situations, pour un total de 2'367 heures de consultations. (Cf page sur les statistiques 2018).

### Nouveau collaborateur

En septembre 2018, l'OPCCF a eu le plaisir d'accueillir Sylvain Bühler, enseignant de biologie et de mathématique au Cycle d'orientation et au bénéfice d'un Master en psychologie. Il est en formation postgrade à la psychothérapie de la PSGe. Son apport dans les thérapies familiales est très apprécié par l'ensemble des membres de l'équipe et nous lui souhaitons plein succès dans sa reconversion professionnelle.



## 1<sup>er</sup> axe de l'activité de l'OPCCF

## 2<sup>ème</sup> axe de l'activité de l'OPCCF

## ..... La formation

### PSGe : Formation postgrade d'orientation systémique

La formation postgrade, assurée par la Plateforme Systémique Genevoise (PSGe), à laquelle collabore l'IECF, a obtenu son accréditation fédérale en novembre 2018 ! Après 4 années

de travail important, cet aboutissement nous permet, en collaboration avec la FARP, le CEFA et l'Institut de la Famille, de continuer à former des psychothérapeutes de famille et ainsi de transmettre notre riche expérience de thérapeutes de couple et de famille. Avec le DAS en systémique de l'Université, la PSGe est une des deux formations postgrade en psychothérapie familiale à Genève. En 2018, ce cursus de 5 ans a compté 3 volées pour un total de 41 étudiants. L'OPCCF et l'IECF remercient Benoît Reverdin pour son engagement dans le développement de cette plateforme dont il est le responsable.

### IECF : Formation continue en thérapie de couple, de famille et en médiation

En 2018, l'Institut d'études du couple et de la famille (IECF) a continué à recentrer ses activités d'enseignement dans le domaine de la formation continue. Notre offre de formation comprend des séminaires d'une ou deux journées, des formations de six à vingt journées et de la supervision individuelle ou d'équipe. Les supervisions sont assumées par les collaborateurs de l'OPCCF. En 2018, l'IECF a donné 513 heures d'enseignement, soit 310 heures de formation et 203 heures de supervision.

Parmi ses activités d'enseignement, l'IECF a en particulier organisé en 2018 :

- Un colloque en collaboration avec le CEFA sur le thème : « Les guerres - Prévenir/guérir : une approche systémique ». Cette journée a rencontré un très bon accueil auprès des 210 professionnels suisses, français et belges qui l'ont suivie.
- La suite et la fin d'une formation de 12 journées à la supervision d'orientation systémique. Vu l'intérêt des professionnels pour cette formation, un nouveau cycle débutera en 2019.
- Une formation de 6 journées sur les liens entre la justice, les interventions sociales et la thérapie familiale systémique. Cette formation qui a permis une réflexion très riche sur le travail interdisciplinaire sera reconduite en 2020.

## ..... La recherche

### Avenir Familles

En 2018, Avenir Familles a continué ses activités de mise en lien du réseau des professionnels de la famille avec les chercheurs en sociologie et les partenaires politiques du canton de Genève. Jean Blanchard et Marie-Eve Zufferey, employés par l'OPCCF pour Avenir Familles, ont en particulier organisé en 2018 :

1) les troisièmes Assises de la famille sur le thème : « Les proches aidants : Évolution des relations familiales, solidarités et liens avec les institutions ». Conférences et ateliers ont permis aux professionnels et chercheurs de s'informer et d'échanger sur cette problématique. Les Actes des Assises 2018 sont disponibles sur le site <http://www.avenirfamilles.ch>. Le résumé et des propositions d'interventions concrètes ont été envoyés au Conseil d'État et à tous les membres du Grand Conseil.

2) des rencontres avec différentes associations et institutions pour concrétiser le suivi des Assises 2016 et 2017. Un des résultats de ce travail est la contribution d'Avenir Familles, en étroite collaboration avec les partenaires concernés du DIP, du GIAP et de la FASe, au projet de Loi (PL12304) sur l'accueil à la journée continue (<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12304.pdf>). Avenir Familles a été auditionné par la Commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport du Grand Conseil et a souligné l'importance de la création de cafétérias dans les cycles d'orientation proposant un repas équilibré à un coût modeste, tout en offrant un cadre sécurisant.

L'OPCCF est représenté à Avenir Familles par Ida Koppen, qui en est la présidente, et Benoît Reverdin, qui est membre du comité scientifique.

Le financement de cette association par une fondation genevoise privée a été renouvelé pour 2019. La thématique de travail en 2019 sera « les modes de garde » et les Assises, qui auront lieu le 5 juin 2019, porteront sur cette problématique.

## 3<sup>ème</sup> axe de l'activité de l'OPCCF

